

INFO Phyto

Juin - août 2017

Trimestriel - Juin - août 2017 - Bureau de dépôt : 5000 Namur - N° d'agrément : P917211



Les centres ADEPS se mettent au zéro phyto!
p.5

WALLONIE EN FLEURS: le concours est lancé!
p.3

ZOOM SUR GENAPPE
p.6

Sommaire

	Concours Wallonie en Fleurs	3
	Table-ronde: une visite au cimetière d'Ottignies	4
	Séance d'informations pour les centres Adepts	5
	Zoom sur les cimetières de Genappe	6
	Tiarelle Cordifolée	9
	Fontaine-l'Evêque se met au vert avec City Green	11
	La chronique du Docteur GD	13

Evénements à venir



Cette année encore, le Pôle GD sera présent du 28 au 31 juillet à la Foire de Libramont! Venez nous rendre visite au Village de l'Agriculture, dans le quartier Nature préservée.



Visite annuelle le jeudi 14 septembre: notre autocar traverse la frontière sud et vous conduit à Metz, ville "verte" par excellence. Inscription et infos: anne@gestiondifferenciee.be



La Wallonie organise les évaluations phytolice P1, P2 et NP (en français et en allemand), le mardi 4 juillet à Gembloux. Infos et inscriptions auprès du Comité régional PHYTO.



Automne 2017 : Natagora organise une nouvelle formation sur la biodiversité en espaces verts. Infos sur www.reseau-nature.be.

Concours Wallonie en Fleurs



*Vous êtes une commune attentive à l'embellissement de vos espaces verts?
Vous êtes une association locale soucieuse du cadre de vie de votre village
ou de votre quartier?*

*Vous êtes attentifs à la biodiversité et à l'esthétique de vos aménagements
verts?*

**Participez à la première édition du concours Wallonie en Fleurs &
recevez peut-être des prix pour vos aménagements !**



Wallonie en fleurs

Ce nouveau label a pour objectif la valorisation du savoir-faire des villes et villages wallons dans l'aménagement des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

Soit autant d'atouts pour faire de la Wallonie une destination de premier choix pour les touristes à la recherche d'un environnement de qualité, qui prend en compte la nature et l'embellissement du territoire.

L'inscription est gratuite et ouverte à tous.

Rendez-vous sur www.wallonieenfleurs.be

Remise des formulaires d'inscription pour le 30 juin 2017

Le concours « Wallonie en Fleurs » est organisé par le Pôle wallon de Gestion Différenciée avec le soutien de la Wallonie et en partenariat avec la DGO3, la Fédération Wallonne horticole et le Collège des Producteurs.



Table ronde: Une visite très instructive au cimetière d'Ottignies!

Le 2 mai 2017, environ 40 personnes se sont rendues à Ottignies-Louvain-la-Neuve pour participer à une table ronde organisée par le Pôle wallon de gestion différenciée et la commune.



Les sujets abordés lors de cet événement étaient la communication et l'entretien des cimetières sans produits phytopharmaceutiques. Dans ce cadre, les participants ont bénéficié d'une visite d'un des cimetières d'Ottignies, espace géré sans pesticide.

Ensuite, les personnes présentes se sont rendues à la maison communale afin d'échanger sur leurs expériences respectives. La diversité des participants venant de 20 communes différentes et le contact avec des hommes de terrain ainsi que des personnes ressources ont permis aux participants de repartir avec des solutions concrètes pour le futur. Solutions qui, nous l'espérons, leur permettront de parvenir au « zéro pesticide » pour le 1^{er} juin 2019.



Séance d'informations pour les centres Adeps

Les 19 et 26 avril, les facilitateurs «zéro pesticide» ont organisé en collaboration avec la Fédération Wallonie Bruxelles et le Comité régional PHYTO deux séances d'informations sur la législation relative aux produits phytos et les alternatives aux pesticides. Ces deux matinées d'informations étaient destinées aux différents centres Adeps de la région wallonne et ont eu lieu respectivement au centre Adeps la Sapinette à Mons et au centre Adeps la Fraineuse à Spa. La totalité des centres Adeps ayant répondu présente, ce sont 20 personnes qui ont participé à chaque événement.



Ces deux séances ont été organisées dans le cadre du «zéro phyto». En effet, dès le 1^{er} juin 2018, les gestionnaires de centres sportifs seront bientôt concernés par la problématique du zéro pesticide en ce sens que ces endroits fréquentés par du public vulnérable (enfants, personnes âgées, personnes malades, personnes handicapées,

femmes enceintes...) ne pourront plus être pulvérisés.

Afin d'aiguiller au mieux les personnes présentes pour parvenir au zéro phyto, la présentation, axée sur la législation et les alternatives aux pesticides était suivie d'une démonstration de machines de désherbage.

Nous espérons que ces deux séances ont permis aux participants de trouver des pistes pour le futur et parvenir ainsi au « zéro pesticide » pour le 1^{er} juin 2018.



Zoom: à Genappe, on enterre petit à petit les pesticides

Audace, récup', persévérance et résultats ! Voici les maîtres-mots qui résument bien les actions menées par Nicolas Muset, Chef Propreté et Cimetière de la ville de Genappe. Face au défi du zéro phyto dans les cimetières, l'équipe des fossoyeurs jonglent entre efforts et créativité. En collaboration avec la Conseillère en environnement et mobilité Aude Roland, les trois agents gèrent les huit cimetières de l'entité, dont trois sans pesticides, car reliés aux égouts.



Végétaliser...

«On n'a pas voulu attendre 2019 et l'interdiction totale des phyto. On a commencé à engazonner un cimetière en catimini, celui de Genappe. On n'avait pas le soutien du Collège mais on a pris le risque. On a semé directement sur le gravier du gazon 8-16 qu'on avait récupéré. Et on a mis une petite affiche à l'entrée du cimetière pour expliquer notre démarche» raconte N. Muset. «Au début, on a essayé beaucoup de critiques. Aujourd'hui, les retours sont très souvent positifs car les résultats sont bons».



Depuis quatre ans, de nombreux aménagements sont entrepris: plantes grimpantes sur les murs, sedums semi-naturels entre les tombes ou sur les allées peu fréquentées, extension de la pelouse de la zone de dispersion, engazonnements variés (allées, fosses peu entretenues par les familles, zones en attente, etc.), semis de fleurs sur des zones d'exhumation, ...

Ci-contre, le talus bordant le cimetière de Glabais, anciennement pulvérisé, est aujourd'hui planté de buis





Entre sa pelouse dense, ses bancs et ses coquelicots, le cimetière de Genappe prend des allures de parc anglais !

« Nous allons également décliner une série de panneaux rigides qui seront installés à plusieurs endroits du cimetière de Genappe et présentant les différents travaux » explique Aude Roland.



... et désherber !

Là où les herbes ne sont pas souhaitées, l'équipe désherbe. Elle partage avec le service des espaces verts deux machines de désherbage mécanique, un désherbeur thermique à vapeur et des binettes. Des aménagements ont été imaginés pour faciliter le passage des machines. Les espaces en coin, difficiles pour les manœuvres, sont comblés par des plantations entourées de broyat.

Entre débrouille et reconnaissance

Le cimetière de Genappe, véritable cimetière pilote, est labellisé « Cimetière Nature » de niveau 1 et une candidature va être déposée pour accéder au niveau 2. « On s'est aussi rendu compte qu'avec tout ce qu'on avait déjà mis en place dans le cimetière de Ways, on pouvait accéder au niveau 1 » continue Aude Roland.

Un autre projet anime également le service environnement. La future éco-conseillère Anne-Sophie Swerts poursuit l'inventaire des espaces verts, déjà bien entamé, et travaille à la mise en place du plan de gestion différenciée. De belles perspectives et encore de nombreux défis pour cette équipe motivée!



gardchip



gardchip



un paillage DURABLE et ECONOMIQUE, qui se conserve plusieurs saisons

- Résiste à la décomposition
- Résiste à la décoloration
- Empêche la repousse des mauvaises herbes
- Inhibe l'ensemencement des graines indésirables, la propagation des maladies et des insectes
- Convient à tous types de sols grâce à son pH neutre et à toutes les plantations
- Les copeaux ne flottent pas et ne se déplacent pas sous l'effet du vent
- Maintient l'humidité constante du sol.

D'importantes économies réalisées sur l'entretien de vos jardins et espaces verts !

Conditionnement

- en vrac
- en big-bag de 1 ou 2 m³
- en sacs de 40 litres.



gravibois®

Siège d'exploitation

Quai du Hallage 27 | BE 4400 Flémalle
Michel Christoffels | Gsm : +32 493 528 771
christoffels.michel@group-portier.be
www.group-portier.be

Tiarella cordifolia (Tiarelle cordifoliée)



Cette vivace indigène vigoureuse forme rapidement des tapis luxuriants à l'ombre ou à la mi-ombre. Ses fleurs blanches/crèmes regroupées en grappes vaporeuses illumineront les espaces de vos sous-bois que le sol soit riche ou pauvre.

Famille: Saxifragaceae

Exposition: mi-ombre ou à l'ombre

Type de sol: Sol léger, humifère, frais

Utilisation: excellent couvre-sol

Hauteur: de 20 à 30 cm

Type de plante: plante vivace rhizomateuse, vigoureuse, s'étalant par stolons

Rusticité: rustique (au moins jusqu'à -15°C)

Période de plantation: Vendues en pots, elles peuvent être plantées toute l'année (hors période de gel)

Floraison: profusion d'épis érigés composés d'abondantes fleurs d'avril à juillet

Feuillage: Feuilles semi-persistantes duveteuses lobées vert pâle, teintées de bronze en automne

Couleur des fleurs: crème

Fruit: capsule

Méthode de multiplication: bouture, semis

Densité de plantation: pour un effet rapide, 5 à 6 plantes/m²

Maladies et ravageurs: Pas de maladie connue. Les feuilles peuvent être attaquées par les limaces



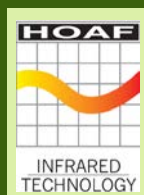


greenagri.be

La gamme la plus complète de
produits de désherbage
alternatif!



**Demandez votre
démonstration !**



Greenagri SPRL
Rue des poiriers 3, 5030 gembloux
081/620.530

www.greenagri.be
www.désherbage.be
info@greenagri.be

Fontaine-l'Evêque se met au vert avec City Green



Le 17 mars, le Pôle wallon de gestion différenciée organisait en collaboration avec la Ville de Fontaine-l'Evêque et l'AID Soleilmont un événement sur le «zéro pesticide»: le salon «City Green».

Concrètement, cette journée qui a rassemblé pas moins de 110 personnes, a permis aux professionnels des espaces verts de prendre des informations sur les machines de désherbage alternatif (mécanique et/ou thermique) et de visiter différents stands tenus par des communes ou des associations actives dans le domaine de l'environnement.



En plus de cela, les participants ont pu participer à deux présentations: une sur les alternatives aux pesticides, donnée par le Pôle wallon de gestion différenciée, et la deuxième sur la gestion des plantes invasives, donnée par François Laviolette du DNF. Ces présentations ont rassemblé environ 50 personnes.



Cerise sur le gâteau, nous avons pu également compter sur la présence du Ministre de l'Environnement, Monsieur Carlo Di Antonio, qui a introduit cette journée.

Nous profitons de cet article pour remercier les intervenants et les différentes firmes et asbl qui ont participé à cette journée.

Nous pouvons citer aux niveaux des firmes: Disaghor, Van Dyck, Avril Industrie, Greenagri, Pivabo, Cochet, Cecotec, Gravibois.

Au niveau des associations, nous avons pu compter sur l'expérience des structures suivantes : AID Soleilmont, Ville de Fontaine-l'Évêque, Jaquady, Ecowal, Preventagri, Contrat Rivière Sambre et affluents, Comité régional phyto, la DNF, ainsi que les communes de Hastière et Pont-à-Celles.

Nous espérons que cette journée riche en renseignements aura permis aux participants de quitter l'événement avec de nombreuses idées.

A noter, que le salon était ouvert aux particuliers le lendemain.



Chronique du Docteur GD



Cher Docteur GD,

Je vous écris car je suis perdue, je dirais même plus: je suis complètement perdue!!! Je me sens même complètement désespérée (tel un pissenlit au milieu d'un terrain de golf) face à un tel flou dans ce flot d'informations. Je ne m'y retrouve plus, aidez-moi.



Alors, éclairez-moi, peut-on ou pas utiliser du glyphosate? J'ai l'impression de devenir folle!

Autant pour le cannabis, qu'on peut utiliser mais ne pas vendre, ou la grenade Mills, qu'on ne peut ni acheter ni utiliser, je comprends. Mais pour le glyphosate? Que peut on faire ?

Aux dernières nouvelles, je pourrais l'acheter mais pas l'utiliser! Permettez-moi de vous dire que je ne vois pas vraiment l'intérêt d'acheter un produit que je ne pourrai utiliser. A moins de convertir ce bidon de pesticide en décoration d'intérieur ou de m'en servir comme arme le jour où je me ferai agresser en rue.

Cela fait donc un mois que nous n'utilisons plus de produits. Résultat: mon beau trottoir gris s'est transformé en laid trottoir vert ! Et mon mari, lui, est passé du blanc au rouge en constatant que son trottoir n'était plus propre et ensuite, du rouge au noir quand le désherbant « maison » qu'il était en train de préparer à base d'essence, de vinaigre, d'eau de javel et d'une pincée de sel, lui a sauté à la figure !

Voici donc mes deux questions :

- glyphosate or not glyphosate? That's the question!*
- quelles techniques utiliser pour désherber mon trottoir et retirer la suie du visage de mon mari?*

Béatrice, une admiratrice



Chère Béatrice,

Concernant la législation relative à l'utilisation du glyphosate, qui permet aux particuliers de l'acheter mais pas de l'utiliser, je pourrais citer Georges Orwell: *« Il est des idées d'une telle absurdité que seuls les intellectuels peuvent y croire »*.

Or, n'étant pas un intellectuel, mais un scientifique, je me rabattraï sur la citation suivante : *« Rien ne me choque, je suis un scientifique »*, citation venant d'un personnage beaucoup plus crédible, et pour le moins exceptionnel, Indiana Jones. Mais, éclaircie dans la grisaille, il faut bien voir en cette législation une dernière croisade contre le glyphosate! Et pas besoin d'un crâne de cristal pour se rendre compte que le glyphosate vit ses dernières heures et que ce dernier round (up) risque de le mettre KO!

De plus, une nouvelle mesure pourrait prochainement voir le jour et interdire également la vente de cette substance aux particuliers. L'utilisation et la vente seront quant à elles, toujours autorisées pour les professionnels jusqu'au 31 mai 2018.

Concernant les talents d'artificier de votre mari, je lui rappellerais que même si la préparation de sa mixture partait d'une bonne intention, tous les ingrédients la composant sont interdits, tout comme le purin d'ortie qui ne peut pas être utilisé comme herbicide, mais comme bio-stimulant. Au rang des alternatives, je peux vous conseiller d'utiliser d'autres méthodes comme un désherbage à la binette, l'utilisation d'eau chaude ou le rejointoiement de votre trottoir si les joints sont de mauvaise qualité.

Bon courage !

Votre dévoué, Dr GD

PS: pour la suie sur le visage de votre mari, un bon coup de savon noir devrait faire l'affaire.



RAPPEL!

N'oubliez pas votre registre d'utilisation des produits phytopharmaceutiques !!

Votre registre d'utilisation reprenant les produits phytopharmaceutiques utilisés en 2016 devait être envoyé à l'adresse suivante : registre.pesticides.dgarne@spw.wallonie.be pour le 31 janvier 2017 au plus tard.

Les communes en « zéro phyto » doivent également envoyer ce registre en indiquant « néant » dans le document ou envoyer un mail à l'adresse ci-dessus pour les informer de votre passage en « zéro phyto ».

Attention, ce document doit impérativement être envoyé sous format

Excel!

Les autres formats ne seront plus acceptés!





Pôle Wallon de Gestion Différenciée asbl.

Equipe des Facilitateurs « zéro pesticide » :

- Thibaut Mottet : 0483/44.00.94
thibaut@gestiondifferenciee.be
- Frédéric Jomaux : 0470/99.03.19
frederic@gestiondifferenciee.be
- Valérie Vanparys : 0470/99.03.20
valerie@gestiondifferenciee.be

Comité de rédaction/Editeur responsable

Thibaut Mottet

Remerciements :

Le comité de rédaction remercie chaleureusement l'équipe du Parc Naturel Hautes Fagnes-Eifel pour la traduction en Allemand

